

Projet Lovaganza - L'Autorité dépose 247 chefs d'accusation

22 décembre 2015 Valeurs mobilières

Montréal - L'Autorité des marchés financiers intente une poursuite pénale à l'encontre de 6 individus reliés au projet Lovaganza et dépose 247 chefs d'accusation pour placement sans prospectus, exercice illégal de l'activité de courtier, contravention à une décision du Bureau de décision et de révision (BDR) et entrave. L'amende minimale réclamée pour l'ensemble des chefs d'accusation est de 886 866 \$.

Plus précisément, l'Autorité dépose 112 chefs d'accusation à l'encontre de Mark-Éric Fortin, 72 chefs d'accusation à l'encontre de Karine Lamarre, 18 chefs à l'endroit de Mathieu Carignan, 39 chefs à l'endroit de Louise Larente, 4 chefs à l'encontre de Céline Monchamp et finalement, 2 chefs à l'encontre de Maurice Lalonde.

L'enquête de l'Autorité démontre que ces individus auraient sollicité activement le public afin qu'il investisse dans le projet Lovaganza, qui est décrit comme une production cinématographique de grande envergure pour laquelle des pourparlers avec des studios majeurs d'Hollywood seraient en cours. Par le biais des médias sociaux, de réseautage et de bouche-à-oreille, l'investissement proposé offrait un rendement variant entre 2 et 10 fois le montant initial investi. Environ une dizaine de sociétés et plus de 140 individus auraient déposé près de 2,7 millions de dollars.

L'Autorité invite toute personne au courant d'informations pertinentes ou sollicitée relativement au projet Lovaganza ou à tous autres projets d'investissements cinématographiques proposés par les personnes ci-haut mentionnées, à communiquer avec l'Autorité auprès de son centre d'information (voir les coordonnées plus bas), et ce dans les meilleurs délais.

L'Autorité des marchés financiers est l'organisme de réglementation et d'encadrement du secteur financier du Québec.

Journalistes seulement :

Sylvain Thériault : 514 940-2176

Centre d'information :

Québec : 418 525-0337

Montréal : 514 395-0337

Autres régions : 1 877 525-0337

Twitter : [@lautorite](https://twitter.com/lautorite) (<https://mobile.twitter.com/lautorite>)

Actualités complémentaires

- 3 juin 2014 [Prudence à l'égard des sollicitations d'investissement liées au projet Lovaganza](#)
- 31 octobre 2017 [Dossier Lovaganza - Signification d'un constat d'infraction visant Jean-François Gagnon et Geneviève Cloutier](#)
- 20 novembre 2017 [Dossier Lovaganza - L'Autorité poursuit Jean-François Gagnon et Geneviève Cloutier](#)
- 20 septembre 2018 [L'Autorité poursuit Carole Ruel, Nathalie Viau et Hélène Chouinard](#)
- 27 novembre 2018 [Carole Ruel écope d'une amende de 2 000 \\$](#)
- 27 novembre 2018 [Nathalie Viau écope d'une amende de 2 000 \\$](#)

Nous joindre

Québec : 418 525-0337

Montréal : 514 395-0337

Autres régions : 1 877 525-0337

© 2020, Autorité des marchés financiers. Tous droits réservés.